

Communiqué de presse

Calais (62) – le 24 novembre 2024

Ville de Calais et Coriance : Une nouvelle ère pour le réseau de chauffage urbain !

Mardi 26 novembre Natacha BOUCHART, Maire de Calais, et Yves LEDERER, Président du Groupe Coriance, lancent les travaux de construction de la nouvelle chaudière biomasse.

Depuis le 26 juin 2023, la ville de Calais a confié à Calorev, filiale du Groupe Coriance, l'exploitation et le développement du réseau de chauffage urbain. À terme, le réseau s'étendra sur 30 km contre 15 km actuellement. Il alimentera 18 000 équivalents-logements et desservira la majorité des quartiers de Calais.

Pour produire la chaleur, une nouvelle chaufferie biomasse va être construite sur le site historique, situé rue Marcel Doret à Calais. Cette nouvelle installation se composera d'une chaudière biomasse, d'une capacité de 6 MW, ainsi que d'un silo et d'un convoyeur. Un véritable défi architectural, étant donné l'espace limité, et organisationnel, en raison des contraintes d'un site en exploitation. Cependant, grâce au travail des équipes Calorev, l'installation s'intégrera harmonieusement avec les bâtiments existants et l'environnement du site.





Avec cette chaudière supplémentaire, la puissance installée pour la biomasse atteindra 18 MW et le réseau sera alimenté à 86 % par une source d'énergie locale et renouvelable. En effet, cette biomasse proviendra d'un rayon maximum de 70 km autour de Calais, plus précisément du Boulonnais et de l'Audomarois.

Les travaux de construction vont se poursuivre jusqu'en mars 2025 et la mise en service est prévue au printemps 2025.

Le réseau de chauffage urbain Calorev contribuera à la transition énergétique de la ville de Calais, notamment en :

- Améliorant la qualité de l'air en remplaçant des énergies fossiles par de l'énergie renouvelable, évitant ainsi les émissions de plus de 13 000 tonnes de CO2 chaque année. Cela représente 6 520 véhicules retirés de la circulation par an, soit l'équivalent d'¼ des véhicules de la ville ;
- Faisant bénéficier les habitants d'une chaleur à un prix compétitif et maîtrisé dans la durée, décorrélé des fluctuations du prix des énergies fossiles ;
- Contribuant à l'indépendance énergétique de la ville.

Et du côté des travaux de développement du réseau ?

Les travaux ont démarré en juillet 2024 dans les rues du Pasteur, Martin Luther King et le carrefour de la rue Mollien et la rue de Phalsbourg. Des travaux reprendront dans la rue Mollien début janvier 2025.

2 km de réseau ont été créés lors de cette première phase.

L'extension du réseau se poursuivra en 2025 et 2026 vers les quartiers Calais Nord et le Fort Nieulay à raison de 5 km par an environ.

Pour suivre l'actualité des travaux, rendez-vous sur la page Infos travaux du site internet Calorev : <https://calorev.fr/infos-travaux/> et sur l'application Mon Réseau Coriance.

Contacts presse :

Coriance

Audrey CONSTANTIN

Cheffe de service Communication

06 80 14 21 51 – audrey.constantin@groupe-coriance.fr

Ville de Calais

Emeline FLAMENT

Directrice de la Communication et des Relations Presse

06 01 12 06 81 – emeline.flament@mairie-calais.fr



A propos de Coriance

Depuis 25 ans, Coriance construit, développe, et exploite des réseaux de chaleur et de froid urbains alimentés localement par des énergies renouvelables, comme la géothermie et la biomasse, pour accompagner durablement les collectivités et les industries dans leur conversion énergétique. www.groupe-coriance.fr

